

AVENUE DE LA GARE

79^e anniversaire de la Libération de Lourdes



Samedi 19 août, la Ville de Lourdes célébrera le 79^e anniversaire de la Libération de la cité. La commémoration débutera à 11 h avenue de la Gare devant la plaque commémorative placée sur la façade de l'hôtel Best Western-Beauséjour. En conséquence, des perturbations de circulation et de stationnement sont à prévoir.



Circulation

Le samedi 19 août, à partir de 10 h 30 jusqu'à la fin de la cérémonie, la circulation sera interdite :

- avenue de la Gare, entre le rond-point Michel Crauste et l'avenue Hélios.



Stationnement

Le samedi 19 août, à partir de 10 h jusqu'à la fin de la cérémonie, le stationnement sera interdit :

- avenue Hélios, côté droit de la chaussée dans le sens de la montée.



Déviations

Le samedi 19 août, à partir de 10 h 30 jusqu'à la fin de la cérémonie, les véhicules seront déviés ainsi qu'il suit :

- venant de l'avenue Saint-Joseph ou sortant de la gare SNCF vers le rond-point Michel Crauste, par l'avenue Hélios, la rue du Callat, la place Jeanne d'Arc et le boulevard de la Grotte,
- venant du rond-point Michel Crauste vers l'avenue Saint-Joseph ou la gare SNCF, par le boulevard de la Grotte, la place Jeanne d'Arc, la rue du Callat et l'avenue Hélios.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

